



ACTIONS PARTICIPATIVES LYCEE DE DEMAIN

DOSSIER DE CANDIDATURE

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31/01/2020

Contact : Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Educative - Laurine Meyer
(laurine.meyer@laregion.fr)

Sommaire

La démarche participative « Lycée de demain »	3
Des actions issues des phases de concertation et d’immersions.....	5
Dossier de candidature – Informations générales	6
COMMENT RENSEIGNER LE DOSSIER DE CANDIDATURE	8
LES ACTIONS PROPOSEES.....	9
Une salle d’études reconfigurée	10
La création d’une salle de détente	11
Des espaces de discussions dans les circulations	12
Des équipements qui produisent de l’énergie	13
Repenser la communication au sein du lycée.....	14
Un tiers-lieu ouvert à tous (partenaires, acteurs du lycée).....	15
Un parcours de recherche et de réalisation de stages - Parkour’Top	16
La visio immersive	17
Conseiller les équipes pédagogiques pour organiser des actions ORIENTATION	18
Equiper le CDI de casques de réalité virtuelle et d’outils numériques d’informations	19
Proposez-nous votre action !	22

La démarche participative « Lycée de demain »

La Région Occitanie a affirmé au travers de la Charte Régionale de la Participation Citoyenne qu'elle est une institution « profondément convaincue par la nécessité et les vertus d'un dialogue ouvert, continu et approfondi, constructif et apaisé, entre les citoyens et les institutions élues qui les représentent ».

Sur cette base, Madame la Présidente Carole DELGA a souhaité lancer une concertation élargie au sujet du « lycée de demain ». Il s'agit d'une démarche menée en collaboration avec les Académies de Toulouse et Montpellier et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). L'objectif n'est pas d'imaginer un lycée de demain, mais de diffuser de l'innovation au sein de tous les lycées. Pour ce faire, la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Educative et la Direction de l'Education et de la Jeunesse ont été accompagnées par la Direction de la Coordination de l'Innovation pour mettre en place une méthode de « **design de service** », avec 3 étapes :

- une étape dite d' « immersions », à la rencontre des usagers au sein des lycées,
- une étape d' « idéations », pour imaginer de nouvelles idées à partir des besoins identifiés dans les lycées,
- et une de « prototypage », pour expérimenter concrètement ces nouvelles idées

Retrouvez le détail de la méthodologie sur www.laregion.fr/-lycee-de-demain-

Les étapes d'immersions : deux modalités de travail ont été privilégiées :

- **Des immersions dans des lycées** polyvalents, professionnels et agricoles, représentatifs de la diversité des établissements du territoire : sur le principe de l'enquête et de l'interview, des équipes pluridisciplinaires composées d'agents régionaux des lycées et d'agents de différentes directions sont allées à la rencontre de tous les usagers.
- **Une concertation en ligne** : sur le site participatif laregioncitoyenne.fr, un espace de débat pour les citoyens a été ouvert pour apporter des idées et des propositions concrètes. Cet échange s'est articulé autour de quatre phases successives : la définition des sujets à débattre, la déclinaison des idées, leur approfondissement et leur mise en œuvre puis la priorisation des idées et recommandations. (Pour retrouver les débats : <https://consultation.laregioncitoyenne.fr/lyceededemain/home>)

De ces travaux sont ressortis 8 besoins, non hiérarchisés :



L'orientation



L'évolution des méthodes pédagogiques, avec un usage du numérique à bien doser



La permission de se détendre



Les élèves acteurs de leur quotidien



Le souci de l'impact environnemental



La circulation de l'information



La conception avec les usagers



L'alimentation

Des actions issues des phases de concertation et d'immersions

Sur la base des besoins recensés, la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Educative souhaite aujourd'hui déployer des idées concrètes ressorties des phases de concertation en ligne et d'immersions, avec des établissements volontaires et impliqués.

Cet appel à candidatures a également pour objectif que l'ensemble des établissements prennent connaissance des actions que la Région souhaite mettre en place pour potentiellement les déployer après évaluation. **Si vous avez déjà mis en place certaines de ces idées, ou d'autres idées qui selon vous répondent aux besoins énoncés, dites-le nous !** Nous pourrions ainsi, avec vous, relayer vos expériences pour guider d'autres établissements dans des démarches similaires.

Pour chacune des idées proposées, il sera demandé de détailler le contexte, les acteurs du projet, et vos motivations ainsi que de formaliser les forces et les faiblesses potentielles du déploiement de l'action dans l'établissement. **Seuls quelques établissements seront retenus par action proposée.**

L'objectif est de pouvoir évaluer la mise en place de ces idées dans des contextes distincts d'un établissement à l'autre, mais il est primordial que chacun des établissements candidats soit impliqué dans le projet.

Être retenu pour une action se traduira par une collaboration avec la Région :

- De la phase de concertation au sein de l'établissement, préalable à toute définition d'actions à mettre en œuvre,
- Jusqu'au déploiement de l'action
- Et à son évaluation.

La Région prendra en charge l'ensemble des coûts liés à l'analyse des besoins, la définition des actions, le déploiement de l'action et son évaluation. Une attention particulière sera portée sur la démarche participative qui sera initiée pour porter le projet avec les différents acteurs (lycéens, enseignants, personnels administratifs...).

Un lycée peut candidater à plusieurs actions, avec des acteurs et des partenaires différents pour chacune des actions, mais la candidature devra être unique et centralisée par une personne dans chacun des lycées.

Dossier de candidature – Informations générales

Adresser tous les courriers à : Madame la Présidente de la Région Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée

Hôtel de Région – Direction de la Maîtrise d’Ouvrage Educative –
Cellule Lycée de demain – 201 avenue de la Pompignane - 34064
MONTPELLIER CEDEX 2

-----Partie réservée aux services de la Région-----

Reçu le

Dossier incomplet Dossier complet

Accusé de réception du dossier adressé le.....

Dossier complet le

Numéro du dossier :

-----**Identification du candidat**-----

Nom et adresse du lycée :

Subventions régionales obtenues au cours des 2 dernières années (objet, montant) :

A quelle(s) action(s) le lycée est-il candidat ?

- Une salle d'études reconfigurée
- La création d'une salle de détente
- Des espaces de discussions dans les circulations
- Des équipements qui produisent de l'énergie
- Repenser la communication au sein du lycée
- Un tiers-lieu ouvert à tous (partenaires, acteurs du lycée)
- Un parcours de recherche et de réalisation de stages
- La visio immersive
- Conseiller les équipes pédagogiques pour organiser des actions Orientation
- Equiper le CDI de casques de réalité virtuelle et d'outils numériques d'informations
- Autre idée proposée

Personne référente pour la coordination de la candidature du lycée (sera en lien régulier avec la Région Occitanie pour le relais auprès de ou des équipes projets)

NOM Prénom :

Fonction au sein de l'établissement :

Mail et téléphone :

COMMENT RENSEIGNER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous trouverez ci-après la présentation des actions proposées issues des phases de concertations et immersions.

Pour chaque action à laquelle vous souhaitez postuler, reportez-vous aux pages 20 et 21 du présent dossier pour :

1. Détailler le contexte, vos motivations et la démarche participative mise en place.

Exemple : vous souhaitez candidater à l'action « une salle d'études reconfigurée ». Détaillez-nous quels sont les horaires de votre salle d'études actuelle, sa capacité, sa fréquentation, l'endroit où elle se trouve. Envoyez-nous des plans, des photos... Dites-nous ensuite pourquoi vous pensez devoir être retenus pour le réaménagement de cette salle et quelle démarche participative vous avez ou allez initier pour modifier les locaux et leur aménagement.

2. Formaliser d'ores et déjà les opportunités, menaces, forces et faiblesses de mener ce projet dans votre établissement. Nous échangerons avec vous sur place si vous êtes retenus, mais nous souhaitons que vous réalisiez cette première analyse.

Pour toute question, contactez Laurine Meyer (laurine.meyer@laregion.fr).

LES ACTIONS PROPOSEES

Une salle d'études reconfigurée

Besoins concernés



L'évolution des méthodes pédagogiques, avec un usage du numérique à bien doser



La permission de se détendre

Pourquoi cette action ?

Les lycéens ont exprimé d'une part le besoin d'aller en étude sur le planning de leur journée (afin d'avoir le moins de travail possible à la maison) et d'autre part l'envie de travailler différemment dans cette salle d'études mise à leur disposition : pouvoir travailler en groupe, pouvoir utiliser des outils numériques...

Concrètement, il s'agirait...

...de concevoir avec les lycéens qui souhaiteraient participer à ce projet une nouvelle disposition de la salle d'études : des cloisons mobiles, des tables mobiles intégrant des prises électriques, la possibilité de travailler debout, de la musique de fond, des plantes, un espace détente : la possibilité dans la même salle de changer de posture.

Les idées à creuser...

S'inspirer des espaces de coworking existants actuellement dans le secteur privé par exemple.

La création d'une salle de détente

Besoins concernés



La permission de se détendre



La conception avec les usagers

Pourquoi cette action ?

Les lycéens et les enseignants ont parfois des moments dans leurs emplois du temps où ils ressentent le besoin d'être au calme. Dans ce cas, ils vont souvent au CDI qui est un lieu plutôt dédié au travail qu'un lieu où il est permis de s'assoupir. Ils ont soumis l'idée de tester la création d'une salle de détente. Il ne s'agit pas d'un espace créé aujourd'hui dans les établissements par la Région mais parfois improvisé dans certains établissements...

Concrètement, il s'agirait...

...de concevoir avec les lycéens et l'ensemble de la communauté pédagogique du lycée qui souhaiteraient participer au projet, une disposition d'une salle de détente avec des poufs, des plaids, des livres, de la musique...

Des espaces de discussions dans les circulations

Besoins concernés



La circulation de l'information

Pourquoi cette action ?

Les circulations sont des endroits où tout le monde est susceptible de se croiser, de passer, de s'arrêter... ce sont des espaces que les usagers ont tendance à vouloir utiliser lorsqu'ils sont « en attente », et qu'ils pourraient s'approprier...

Concrètement, il s'agirait...

...sous réserve que les espaces le permettent, du respect des lieux de travail et des consignes de sécurité, d'aménager pour valoriser des lieux de circulation (larges couloirs, halls) pour permettre le travail en groupe, les petites réunions et des échanges...

Des équipements qui produisent de l'énergie

Besoins concernés



La permission de se détendre



Les élèves acteurs de leur quotidien



Le souci de l'impact environnemental

Pourquoi cette action ?

Ceci permettrait de sensibiliser les usagers aux énergies renouvelables. Il peut être envisagé de coupler avec la pratique d'une activité sportive (exemple des vélos qui produisent de l'énergie)...

Concrètement, il s'agirait...

...D'imaginer des équipements adéquats aux vues du contexte et des besoins du lycée, bancs avec panneaux photovoltaïques, vélos qui permettent de produire de l'électricité pour recharger téléphones et ordinateurs. Ceci sera pensé avec un parcours usager dans les extérieurs du lycée.

Repenser la communication au sein du lycée

Besoins concernés



Les élèves acteurs de leur quotidien



La circulation de l'information

Améliorer la communication interne au lycée à travers la conception et la réalisation d'un « Kit Com », appropriable et reproductible dans tous les lycées.

Pourquoi cette action ?

Le besoin de circulation des informations de la vie au lycée est beaucoup ressorti pendant les immersions. Lorsque la question était posée de « comment vous avez su ceci ? », ou « avez-vous connaissance de cela ? », aucune méthode claire de transmission de l'information n'est ressortie...

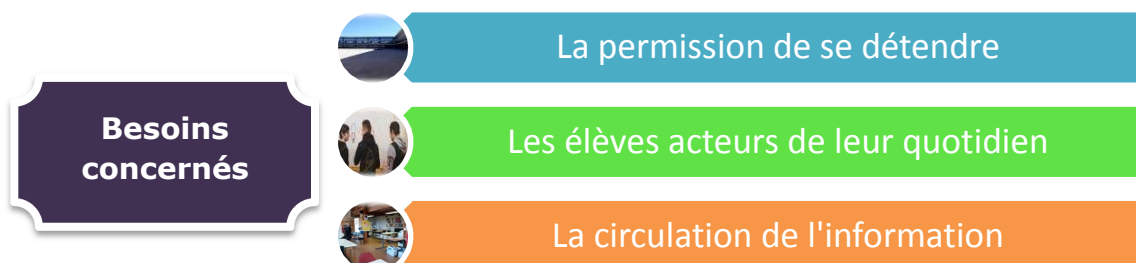
Concrètement, il s'agirait...

..de conduire un projet pédagogique avec un professeur et une classe ayant pour objectif d'améliorer la communication au sein de la classe et du lycée. Cela pourrait donner lieu à la conduite d'ateliers animés par la Région au cours desquels le kit com serait élaboré. Ce projet pourrait aussi se décliner par la création d'un groupe Facebook privé (avec un professeur ou l'équipe pédagogique en modérateur), ou encore par la mise en ligne sur l'ENT d'un catalogue des bonnes initiatives, ou des petites annonces...

Les idées à creuser...

Imaginer un « kit » pour des affiches efficaces, une « boîte à outils » : avec un outil informatique simple (powerpoint par exemple), fournir aux lycées des documents calibrés (couleurs, formats) et un guide des bonnes pratiques de la communication. Ceci pourrait être réalisé par la Région, téléchargeable sur internet par les Proviseur.e.s tout au long de l'année.

Un tiers-lieu ouvert à tous **(partenaires, acteurs du lycée)**



Pourquoi cette action ?

Il a souvent été constaté des salles de professeurs inaccessibles aux élèves, mais aussi parfois plusieurs salles distinctes où les personnels peuvent se retrouver (salle des professeurs, bureaux parents/professeurs, salle des personnels administratifs, salle des agents régionaux des lycées...).

Pourtant, dans les cas où il existe un endroit où tout le monde peut accéder (exemple d'une cafétéria où tous les usagers peuvent se retrouver), les échanges sont facilités...

L'idée d'un tiers-lieu, ouvert à tous, semble être un excellent moyen de partage d'information et de décroisement.

Concrètement, il s'agirait...

- Définir, aménager un lieu convivial dédié aux rencontres, tant amicales que professionnelles, un espace qui soit ouvert mais disposant de cloisons pour la confidentialité des échanges, d'îlot pour les rencontres,...
- et préciser son règlement de fonctionnement

Un parcours de recherche et de réalisation de stages - Parkour'Top

Besoins concernés



L'orientation



Les élèves acteurs de leur quotidien

Pourquoi cette action ?

Accompagner le cheminement du lycéen, de l'identification d'entreprises partenaires sur le territoire jusqu'à la réalisation d'un stage. Ce dispositif permettrait de capitaliser sur un annuaire d'entreprises volontaires pour accueillir des stagiaires. Au fil des années, on peut imaginer une labélisation des entreprises par la Région.

Ce dispositif serait mis en place en seconde et les stages seraient effectués en fin d'année, juste avant les congés d'été lorsqu'en seconde les élèves sont amenés à finir plus tôt leur année scolaire à cause de l'organisation du Bac pour les Premières et Terminales.

Les acteurs dans ce dispositif seraient les acteurs du service public régional de l'orientation, les professeurs principaux et les CPE.

Concrètement, il s'agirait...

Pour un petit groupe de lycéens qui seraient motivés, de leur proposer tout au long de l'année un certain nombre de séances de travail pour rédiger à la fois son CV et sa lettre de motivation et s'entraîner à des entretiens individuels.

Les recherches de stage se feraient au cours de ces séances et le stage serait réalisé en fin d'année dans l'entreprise qui a été trouvée.

La visio immersive

Besoins concernés



L'orientation



L'évolution des méthodes pédagogiques, avec un usage du numérique à bien doser

Et si on découvrait les métiers sans sortir du lycée ?

Concrètement, il s'agirait...

...de doter les lycées d'équipements de visio-conférence, pour permettre la connexion des établissements au programme de rencontres entreprises, interventions de professionnels, découverte de métiers, ... organisés par les équipes de la Maison de l'Orientation et des Maisons de Région. L'idée de pouvoir connecter les établissements aux professionnels et d'organiser des temps de témoignage. Cette proposition en établissement aurait l'avantage d'être organisée en lycée (donc aucun transport à prévoir), sous un format « catalogue de rencontres » permettant aux enseignants de s'en emparer facilement. Cette salle pourrait être le support de nombreux moments d'éducation, d'échanges, d'information.

...de déployer un plan d'actions vers les proviseurs et les professeurs principaux pour les aider à mieux connaître les métiers en tension, les outils d'aide à l'orientation, les formations.

Des idées à creuser

La rencontre avec un professionnel pourrait permettre une rencontre *LIVE* dans son environnement de travail. Il serait équipé d'une petite caméra immersive avec laquelle il ferait une visite de l'entreprise, en direct, pour montrer l'univers professionnel dans lequel il évolue, avant de répondre aux questions.

Un référent (documentaliste, professeur principal, CPE...) pourrait être formé à l'utilisation des équipements visio.

Conseiller les équipes pédagogiques pour organiser des actions

ORIENTATION

Besoins
concernés



L'orientation



L'évolution des méthodes pédagogiques, avec un usage du numérique à bien doser



La circulation de l'information

Et si on aidait les équipes pédagogiques à imaginer des actions orientation ?

Concrètement, il s'agirait...

...d'offrir aux établissements qui le souhaitent un conseil pour aider les équipes pédagogiques à organiser des actions dédiées à l'orientation, sur un mode innovant, type « co-développement »...

...d'organiser des ateliers en maison de l'orientation ou maisons de Région, au cours desquelles un intervenant extérieur aiderait les participants à faire émerger des idées d'actions à organiser.

Des idées à creuser

Imaginer de construire un kit d'outils d'animation, un kit d'actions possibles à organiser, réaliser des projets de réalisation vidéo d'actions réussies...

Equiper le CDI de casques de réalité virtuelle et d'outils numériques d'informations



Et si on aidait les équipes pédagogiques à imaginer des actions orientation ?

Concrètement, il s'agirait...

...de doter les lycées de :

- Casques de réalité virtuelle équipés de vidéos métiers 360°, qui permettent de s'immerger dans des environnements professionnels et d'écouter le témoignage de personnes en situation de travail. Aujourd'hui, 17 secteurs professionnels sont déjà couverts, représentant une cinquantaine de métiers différents.
- Bornes interactives permettant de faciliter l'accès aux outils interactifs proposés par la région, *MeFormer* notamment.

Des idées à creuser

Un référent (documentaliste, professeur principal, CPE...) pourrait être formé à l'utilisation de ces casques et à l'animation d'ateliers Orientation.

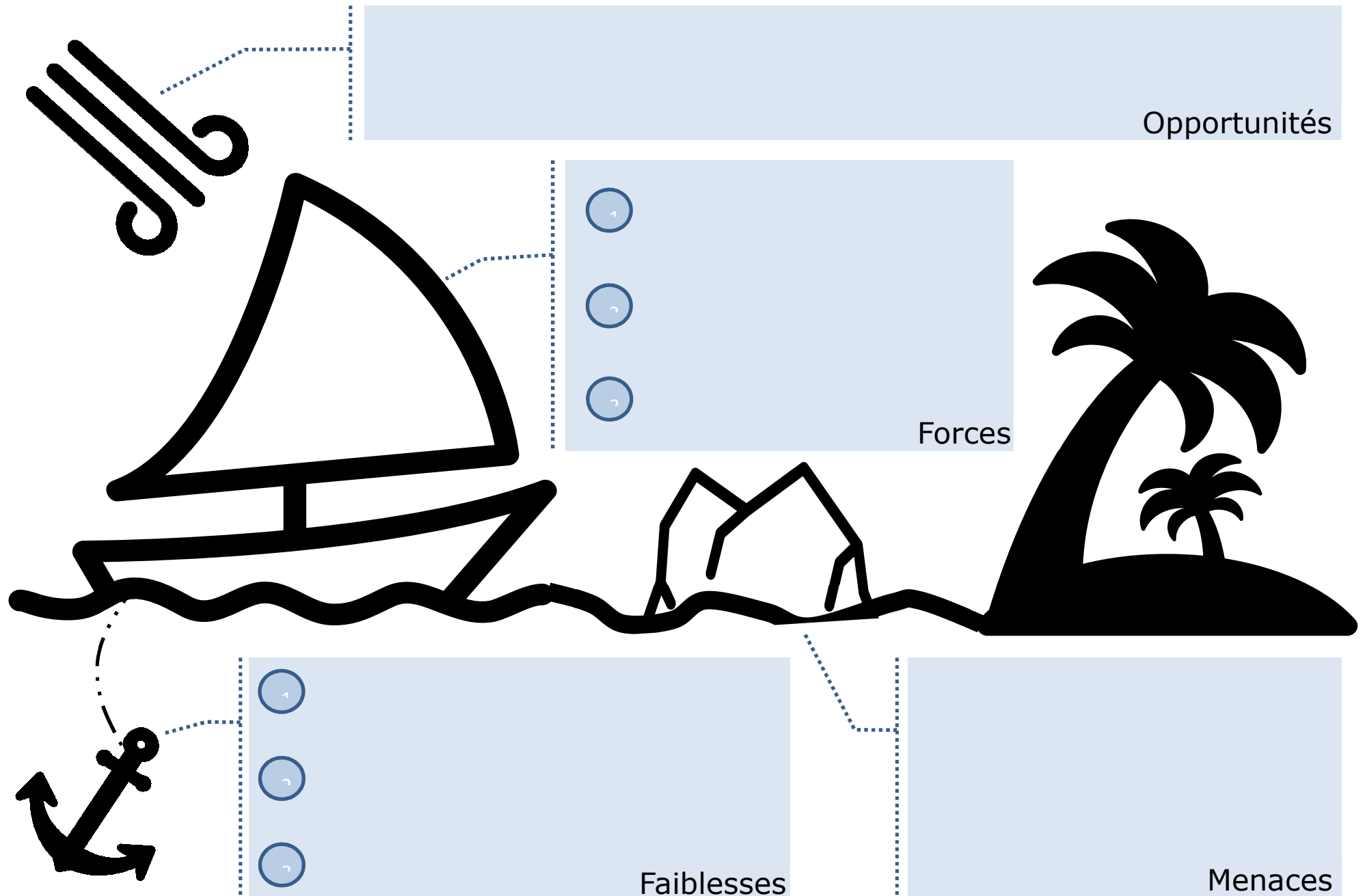
Les Maisons de l'Orientation (MDO) sont d'ores et déjà dotées de casques de réalité virtuelle et les utilisent en individuel ou lors d'ateliers collectifs « orientation », l'équipe des MDO pourrait constituer un appui et un relai efficaces.

A RENSEIGNER POUR CHACUNE DES ACTIONS

1. Explication du contexte,
2. Acteurs (et leurs fonctions),
3. Détail des motivations : pourquoi pensez-vous que cette action réussira dans votre établissement ?
4. En fonction des actions, veuillez à détailler la taille des salles concernées, leurs accès (amplitude horaire, surveillance...), fonctionnement, organisation...fournir des plans...

Compléter avec tout document qui permet de mieux illustrer votre idée, sa mise en œuvre, son contexte, les raisons qui vous ont conduit à vouloir mettre en œuvre cette action.

Evaluez la mise en place de cette action dans votre contexte !



Proposez-nous votre action !

L'idée du Lycée de Demain ne peut pas se réduire à la liste des actions prévues...que ce soit les lycéen.ne.s, les enseignant.e.s, les agents régionaux des lycées, les parents, les personnels de direction..., certains sont peut-être porteurs d'une idée qui incarne parfaitement ce que pourrait être le Lycée de Demain, mais ces « graines de lycée de demain » peuvent avoir du mal à germer et se décourager face aux difficultés administratives, organisationnelles, financières...

Concrètement, il s'agirait...

D'inviter toutes les personnes qui composent la communauté éducative à se manifester si elles pensent porter une idée pour le Lycée de Demain.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, le porteur d'idée sera accompagné pour définir et mettre en œuvre l'idée. Cette idée devra cependant être en lien avec le quotidien et la vie du lycée, et sa mise en œuvre devra rester envisageable dans un délai de quelques mois.

Les idées remontées du terrain seront analysées par l'équipe Lycée de Demain.

PRESENTATION DE L'ACTION

1. Explication du contexte
2. Acteurs (et leurs fonctions),
3. Détail des motivations : pourquoi pensez-vous que cette action réussira dans votre établissement ?
4. En fonction des actions, veillez à détailler la taille des salles concernées, leurs accès (amplitude horaire, surveillance...), fonctionnement, organisation...fournir des plans...

Compléter avec tout document qui permet de mieux illustrer votre idée, sa mise en œuvre, son contexte, les raisons qui vous ont conduit à vouloir mettre en œuvre cette action.

Evaluez la mise en place de cette action dans votre contexte !

